

## Mécanisme Européen de stabilité(MES)

### **Les Sénateurs socialistes font le choix d'une abstention de réorientation**

Les sénateurs creusois Renée NICOUX et Jean-Jacques LOZACH , ont choisi, comme l'ensemble du groupe socialiste du Sénat de s'abstenir lors du vote des deux projets de loi liés au MES - le premier d'entre eux autorisant la ratification de la décision du Conseil Européen modifiant l'article 136 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en ce qui concerne un mécanisme de stabilité pour les Etats membres dont la monnaie est l'euro - le second autorisant la ratification du traité instituant le mécanisme européen de stabilité.

Pourquoi le choix de l'abstention?

Ils ont estimé qu'ils ne pouvaient pas voter contre un outil, certes imparfait, mais indispensable pour la zone euro dans la mesure où il contribue à en assurer sa stabilité face à la spéculation financière et où il peut permettre de réagir à des situations de crises de façon plus réactive qu'au cours des derniers mois, les seize « sommets de la dernière chance » ayant fait preuve de leur inefficacité dans ce domaine.

Un vote pour ces deux projets n'était pas non plus envisageable car le MES n'est que très faiblement doté - 500 milliards d'euros – ce qui est très insuffisant en cas de défaut de paiement d'un pays comme l'Espagne ou l'Italie. Il pose aussi le problème de la souveraineté car l'appel à des fonds étrangers risque d'amoindrir le poids de l'union Européenne dans les discussions lorsque, par exemple, elle exigera un meilleur respect des normes sociales et environnementales dans les échanges commerciaux.

De plus, ils ne souhaitaient pas non plus s'associer au vote d'un mécanisme pensé par Angela MERKEL et Nicolas SARKOZY comme le premier pas vers un traité d'austérité qu'ils rejettent fermement.

Cette abstention s'inscrit dans la position défendue par François Hollande, dans son projet présidentiel sur l'Europe et son avenir, où il dit vouloir « renégocier le traité européen issu de l'accord du 9 décembre 2011 en privilégiant la croissance et l'emploi, et en réorientant le rôle de la Banque Centrale dans cette direction ».

Il s'agit donc d'une abstention de réorientation, dynamique et constructive, les parlementaires socialistes ayant ainsi voulu rendre possible cette renégociation du Traité d'austérité demain, afin de le compléter par des mesures favorables à la croissance et à l'emploi.

Leur choix n'est pas celui de la facilité mais un choix mesuré et responsable. Il témoigne de leur attachement à la solidarité européenne et indique à leurs partenaires un chemin pour sortir de la récession et du chômage. Il s'inscrit dans une stratégie globale visant, après la victoire du peuple de gauche au printemps, à bâtir une autre Europe, une Europe solidaire pour combattre la crise et volontaire pour préparer l'après crise,